



Conformité électrique appartement en location

Par **friendsdriver**, le **15/06/2009** à **21:17**

Bonjour,

voilà nous avons pris part dans notre logement la semaine dernière apres de nombreux problemes et une grande négociation avec le propriétaire.

Cependant notre gros soucis concerne l'électricité.

Le tableau est tres resent et comporte bien un différentiel 30mA. Mais aucune prise n'est relié à la terre....Ceci est t'il une obligation???

De plus est t'il vrai que des qu'il fond une intervention sur l'électricité ils doivent se conformé au norme???comme dans mon cas car ils doivent changer des prises et interrupteur cassé.

Derniere question : si jamais ceci n'est pas conforme vers quels organisme je peux me retourner???

Je vous remerciement d'avance. Cordialement.